



Projet PROCES VERBAL
Assemblée Générale DE L'UDSF
(Union De la Sommellerie Française)

A BEAUNE
Le mardi 28 octobre 2014

Président de l'UDSF HERMET Michel		
Secrétaire Générale & Marseille MARGUIN Gisèle	Secrétaire adjoint & Alsace WOERLE Antoine	Trésorier & Aquitaine PAUBERT Jean Pascal
Trésorier Adjoint & Paris JAMROZIK Jean Luc	Commission des sages Philippe FAURE BRAC	Commission Jeunesse BIRAUD David
Commissions Maitres Sommeliers & Nord WIDEHEM Michel	Commission concours SOMMIER Fabrice	

Alpes Marseille Provence	ROYERE Denis OPIARD Stéphane	Lorraine	LAMBINE Jean Claude LAMBINE Danièle
Alsace	DUBS Serge DIRWIMMER Jean Marie KALT Jean Victor ILTIS Romain	Lyonnais	CHAMBOST Arnaud SCHAAF Frédéric
Auvergne-Limousin	GIGOT Françoise DEBAS Jean-Claude	Midi Pyrénées	DESBUREAUX Robert BIAN Thierry
Aquitaine	BIJASSON Bertrand LATOUR Nicole COURREGELONGUE Dominique	Monaco	WOELFFLE Frédéric
Bourgogne	SMOLAREK Michel PERRAULT Nicole MEYROUX Philippe	Nord	WIDEHEM Michel
Bretagne	LEFRANC Huguette AUDROIN Isabelle LECLUZE Jean-Pierre	Nice Côte d'Azur Provence	HEDAYAT Ali PARFAIT Ludovic
Champagne	ARNAUD Éric ORBAN Geoffrey JUNKET Walter	Paris	BUREAU Didier BUREAU Didier FAURE BRAC Philippe BIRAUD David
Corse	PIERRE Raphael	Poitou Charentes	THOMAS Stéphane
Jura	MUNOS Philippe TROUSSARD Philippe	Savoie Alpes	CHARRIER Charles André BOYER Laurent RICHARD Jean Paul
Languedoc-Roussillon	BOMPAS Olivier FANJAUD Alain AGUHLON Pierrette NUSSWITZ Philippe ESCOFFIER Thierry	Val de Loire	PECHOUTRE Christian

Absents excusés :

DERHE Laurent Président LYON
FRANK Patrice Président MONACO

ORDRE DU JOUR

Point N° 1 : Parole au Président de l'association de Bourgogne Michel SMOLARECK.

Point N° 2 : Présentation de l'ordre du jour par Gisèle MARGUIN, Secrétaire générale.

Point N° 3 : Rapport moral du Président de l'UDSF Michel HERMET.

Point N° 4 : Validation du compte rendu du CA de Lyon.

Point N°5 : CONVOCATION D'UNE AG EXTRAORDINAIRE : Validation du point 5 du CA de Toulouse du 11 février 2013 relatif aux modifications des articles 2, 5b, 6, 8,10 et 17. VOTE.

Point N° 6 : Les finances par le trésorier Jean Pascal PAUBERT et le trésorier adjoint Jean Luc JAMROZICK. Nos partenaires.

Point N° 7 : Les Concours par Fabrice SOMMIER, Directeur des concours (MSF, MJSF, MASTER OF PORT). Concours internationaux (Europe et Monde). Examen de certification ASI.

Point N° 8 : Les Maîtres Sommeliers de l'UDSF par Michel WIDEHEM, Responsable.

Point N° 9 : Communication par Gisèle MARGUIN

Point N°10 : ETATS GENERAUX DE LA SOMMELLERIE FRANCAISE : Programme. Rapport des Rapporteurs. Tour d'horizon avec Benjamin ROFFET, Responsable de Face Book et olivier ZAVATTIN animateur du Forum.

Point N° 11 : Questions diverses.

Point N° 12 : Calendrier.

Point n°1 :

- Parole au président de l'Association des Sommeliers de Bourgogne Michel Smolarek.

Les membres de l'ASB et moi même vous renouvellent la bienvenue en Bourgogne, et remercie la maison Albert Bichot dans ces lieux mythiques, chargés d'histoire dans ces merveilleuses caves du 17^{ème} siècle.

Je vous invite à travailler et à amplifier le mouvement de la sommellerie Française ce mardi 28 octobre 2014, afin de garantir la pérennité de notre beau métier, dans la bonne humeur et de transmettre notre savoir à une jeunesse qui vient de prouver ses compétences lors du concours du Meilleur Sommelier de France.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne AG.

- Michel CRESTANELLO directeur France de la Maison BICHOT nous souhaite la bienvenue dans cette belle maison aux caves majestueuses.

Point n°2 :

Lecture de l'ordre du jour par Gisèle Marguin.

Point n°3 :

Rapport moral du Président de l'UDSF, Michel HERMET :

Je tiens tout d'abord à excuser les absences de Laurent DEHRE Président de l'ASLERA et de Patrice FRANCK Président Association MONACO.

En cours d'année, l'un des nôtres nous a quitté. Les plus anciens le connaissent bien. Il s'agit de Claude BRIGAUD, qui a été le président fondateur de l'association des sommeliers de la région Auvergne et qui est resté très actif durant de nombreuses années au sein de cette association. Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence à sa mémoire.

J'ai toujours plaisir à revenir dans cette magnifique ville de BEAUNE, superbe vitrine des vins de Bourgogne. Chacune de mes visites ici me remplit d'émotions. Je remercie notre ami Michel SMOLARECK, président des sommeliers de Bourgogne, pour son accueil et son soutien non négligeable dans l'organisation du concours du Meilleur Sommelier de France. Sans l'appui de la région, il serait compliqué de mettre en place cet événement. Je renouvelle mes remerciements au B I V B et à son président CHEVALIER, pour nous avoir permis d'organiser une très belle finale. Je regrette toutefois qu'à l'occasion du dîner d'hier soir, aucun discours n'ait permis de mettre à l'honneur notre lauréat du meilleur Sommelier de France. Bon nombre de professionnels ou de vignerons présents n'ont pas eu le plaisir de connaître notre champion du jour : Jonathan BAUER-MONNERET. Je vais adresser un courrier pour souligner cet oubli.

J'adresse toutes mes félicitations à Fabrice SOMMIER, Directeur des concours et à l'ensemble du comité technique pour leur implication dans les préparations des ateliers, les réunions et divers déplacements sur site. Je ne voudrais pas occulter la tenue d'un séminaire à ROMANECHÉ THORINS début septembre pour les 10 demi-finalistes. Ces rencontres ont permis aux candidats de mieux se connaître et de dialoguer en toute simplicité avec des spécialistes de concours, du comportement, de l'oenologie, de la sophrologie et des meilleurs sommeliers de France. Nous avons éprouvé un certain plaisir au contact de ces jeunes gens qui se trouvaient là avec une motivation, un enthousiasme et un très bon état d'esprit. Venir à la source des meilleurs vins du monde pour y organiser une finale du Meilleur Sommelier de France, nous paraissait tout naturel. En tout cas, les sommeliers comptent parmi les meilleurs prescripteurs des vins de Bourgogne qui, sans exception, figurent sur les cartes de vins des plus beaux restaurants.

Depuis notre dernière assemblée générale du 12 novembre 2013, nous nous sommes retrouvés à BORDEAUX où nous avons fait un tour de table préparatoire aux Etats Généraux. Merci à Bertrand BIJASSON et Jean Pascal PAUBERT. Ensuite, il y a eu un Conseil d'Administration à LYON et avons partagé, avec nos amis de Rhône Alpes, une délicieuse soirée à l'Abbaye de Paul BOCUSE, pour fêter le 50eme anniversaire de leur association. Bravo au trio organisateur Laurent DEHRE, Arnaud CHAMBOST et Fabrice SOMMIER.

J'avais fait part des difficultés de communication internes pour des tâches évidentes qui bloquent une bonne gestion et qui freine la bonne marche de l'association. J'avais insisté une nouvelle fois sur la nécessité de provoquer des débats et des tables rondes dans le cadre des Etats Généraux. Je vous avais vivement encouragé à participer au forum afin de soulever des questions et de s'interroger sur l'avenir et le devenir de notre association. J'avais souhaité que chacun puisse écouter, observer et réfléchir. Des discussions et des débats ont eu lieu. Le forum s'est animé sur le tard. Nous aborderons ce point important avec Benjamin ROFFET (Face Book) et Olivier ZAVATTIN (animateur du forum).

Nous allons évoquer un certain nombre de points au cours de cette assemblée avec les concours, le M.O.F, l'A.S.I, Les Maîtres Sommeliers de l'U.D.S.F, et ne vais pas m'attarder longtemps car l'ordre du jour est bien chargé. Avant de conclure, je souhaiterais féliciter Jean Luc JAMROZICK, Président des sommeliers de Paris et son bureau pour l'excellent dîner de gala organisé début octobre et les merveilleux accords mets-vins. Et, puisque nous en sommes au stade des félicitations, je complimente et félicite notre ami Serge DUBS, Président d'honneur de notre association pour l'obtention de la Légion d'Honneur, la distinction la plus élevée en France. C'est une précieuse reconnaissance qui couronne une carrière professionnelle talentueuse, un engagement remarqué dans la vie associative, une constance et une assiduité sans faille et une fidélité exemplaire.

Vous souhaitant à tous une bonne fin de séjour en Bourgogne et un bon travail, je laisse la parole à Gisèle MARGUIN pour évoquer les points de notre assemblée générale.

Point n°4 :

Validation du Compte-rendu du CA de LYON.

Adopté à l'unanimité.

Point n°5 :

Convocation d'une AG extraordinaire

Conformément aux statuts, nous devons valider certains points des statuts.

Le Président HERMET déclare l'Assemblée Générale extraordinaire ouverte et rappelle que notre assemblée avait déjà débattu d'un certain nombre de points à l'occasion de notre conseil d'administration de Toulouse, qui s'est tenu le 11 février 2013 et qui n'a pas été soumis au vote puisqu'il est impératif de convoquer l'Assemblée en A.G. extraordinaire.

Les membres de la commission statuts, présidée par Robert DESBUREAUX ont travaillé sur quelques articles et avaient émis des propositions en vue d'apporter quelques modifications, que le Président soumet ce jour.

Un vote est proposé pour chacun des articles.

Article 2 :

2-11 Le siège social de l'UDSF est 1, place des arènes 3000 NIMES

Le siège est ramené systématiquement au siège du Président élu par
L'assemblée

Vote : unanimité

ARTICLE 5 : Structure et organisation :

5-b : Son contenu doit être remplacé par :

Un bureau : Le Président est élu pour 3 ans avec l'ensemble des membres du bureau qu'il aura composé par vote à bulletin secret par le Conseil d'Administration réuni en assemblée générale.

Lors de l'élection du président, le président, ou toute autre personne du bureau expressément mandatée par lui, procède dans le mois de cette élection, à la déclaration modificative auprès de la préfecture du ressort du siège de l'association. Il joint à la déclaration signée par le président et contresignée par l'un des membres du bureau, un extrait du procès verbal constatant l'adoption de la décision de changement.

Le bureau se compose au minimum :

- du Président de l'U.D.S.F.
- du secrétaire général
- du trésorier
- du directeur des concours
- Ainsi que de toute personne liée à un poste créé par le Président, en fonction des nécessités du moment.

LES COMMISSIONS

Le Président nomme les responsables des Commissions pour les 3 ans de son mandat :

-Commission des "Maîtres Sommeliers"

-Commission des sages

-Et de toute autre Commission de travail décidée lors d'un Conseil d'Administration

Ces Responsables de Commissions, n'ayant aucun pouvoir décisionnaire, sont chargés d'émettre des avis et des recommandations au bureau. Ils pourront choisir des membres du CA, sur la base de leurs exigences, pour former des groupes de travail.

Vote : unanimité

ARTICLE 6

5eme ligne. Ce point est étroitement lié au point précédent. Il est donc proposé : L'Assemblée Générale procède à l'élection du Président, de son bureau et des responsables des Commissions par un même vote, à l'échéance du mandat.

Vote : unanimité

ARTICLE 8 : Conseil d'Administration :

8-3 Représentant à l'A.S.I. Le président propose :

Selon les statuts de l'A.S.I. quatre représentants par pays sont mandatés. Ces quatre membres sont issus du bureau de l'U.D.S.F.

Vote : unanimité

ARTICLE 10 : LES COMMISSIONS

10-1 Rôles :

Commission des Maîtres Sommeliers

Le responsable de cette commission est chargé de recevoir les candidatures des Maîtres Sommeliers de l'U.D.S.F. avant le 31 mars et de les étudier pour les soumettre au bureau et aux présidents des régions.

Commission des sages :

Elle a pour but de veiller au respect de l'Ethique, du règlement intérieur et de l'image de l'association.

Vote : unanimité

ARTICLE 17 : Droit de vote

Le Président propose de modifier l'article 17-1 :

17-1 Chaque association membre a droit à 2 voix de 10 à 20 membres actifs déclarés, puis à une voix supplémentaire pour chaque tranche supplémentaire suivantes:21,41,61,etc....

Proposé :

Chaque association a droit à 1 voix de 10 à 20 membres actifs déclarés, puis à 3 voix de 21 à 40 puis à une voix supplémentaire par tranche supplémentaire suivante.....

Vote : unanimité

Le président remercie les membres du conseil d'administration pour cette belle unanimité
Clôture l'Assemblée Générale extraordinaire.

POINT N° 6 :

Les finances par le trésorier Jean-Pascal Paubert et le trésorier adjoint Jean-Luc Jamrozik.

Jean-Pascal souligne une diminution des frais de déplacement du bureau.

D'une diminution des cotisations, due à la perte de membres dans certaine région.

La Normandie n'a pas cotisé cette année.

Légère augmentation des frais pour le site.

Le séminaire pour les demi-finalistes MSF a engendré des frais supplémentaires.

Suite au vote d'opposition de Joël LANGLAIS(Nice), le Président demande des explications sur ce vote. L'intéressé répondant "je vote contre, par principe".

Le Président demande encore des explications supplémentaires, souhaitant connaître les véritables raisons de ce vote. Et, Joël LANGLAIS, laissant planer un doute, ou une certaine opacité sur les comptes, fait vivement réagir le Président qui n'apprécie ni le ton teinté d'agressivité, ni les éventuelles suspicions insinuées, insistant sur le fait qu'au sein de notre assemblée, chacun peut poser des questions ou contester des choix.

Philippe FAURE BRAC, Serge Dubs et Olivier Bompas commissaires aux comptes, confirment le bon travail du trésorier et l'excellente tenue des comptes.

Ali HEDAYAT(Président de Nice Côte d'Azur) intervient ensuite pour apaiser ce trouble

VOTE : Validation des comptes : 1 voix contre (Nice) Accepté à la majorité

POINT N° 7 :

- Fabrice SOMMIER, Directeur des concours (MSF, MJSF, MASTER OF PORT).
Concours internationaux (Europe et Monde). Examen de certification ASI.

Le MSF viens de se terminer, il faut penser maintenant aux prochains concours en 2015

2014 : MOF 16 et 17 novembre finale premier trimestre 2015

2015 : Meilleur jeune Sommelier de France Mi-mars présélection la finale aura lieu en juin, avec l'implication de l'Association des Sommeliers Formateurs

2015 : Master of Port sélection en avril et la finale en octobre ou novembre à Paris (J'ai un rendez vous avec monsieur VERECKEN à la mi novembre pour une reprise de concours en 2015).

Sélections en avril avec finale en octobre ou novembre. Dans un mois nous aurons une confirmation ferme afin de pouvoir commencer à communiquer.

2016 : MSF pour le prochain MSF la région et l'interprofession sont encore en discussion

2015 : Meilleur Sommelier Océanie du 5 au 7 novembre à Hong Kong

2015 : Meilleur Sommelier des Amériques : du 2 au 8 avril

2016 : Meilleur sommelier du Monde en Argentine Mendoza du 15 au 20 avril à Mendoza Argentine

2017 : Meilleur sommelier d'Europe

Vinexpo s'est dit intéressé pour l'organisation du MSM à l'occasion du salon Vinexpo à Bordeaux.

- Parole à Philippe Faure-Brac Président pour le MOF : Les 80 postulants au titre se retrouveront les 16 et 17 novembre prochain à l'école Ferandi à Paris. Avec une épreuve écrite La finale aura lieu le 5 février 2015, le lieu n'est pas fixé aujourd'hui. L'institut Paul Bocuse à Lyon est évoqué...À suivre

- Certification ASI : Serge Dubs sollicite les Sommeliers titrés de passer cette certification. L'UDSF n'a encore pas organisé cet examen prisé à l'extérieur de la France. La date pour l'Europe est fixée au 3 mars prochain, nous n'avons reçu aucune candidature à ce jour.

Point N° 8 :

Les Maîtres Sommeliers de l'UDSF par Michel WIDEHEM, Responsable rappelle que les prochains dossiers doivent être envoyés avant le 31 mars 2015.

Les 12 récipiendaires ci-dessous qui recevront leur insigne Maître-Sommelier à l'issue de cette AG sont :

CHAMPAGNE ROSELYNE AGUESSE	AUVERGNE MAURICE LAURENT DOMINIQUE DEROZIER	LOIRE ALAIN CHAPLIN DAVID FONTAINE
MONACO FABRICE VOLPI CYRIL JAEGLER	LYON JEAN PIERRE BAREILLE	LANGUEDOC- ROUSSILLON PATRICE ROBAIL
PARIS SEBASTIEN PRADAL	CORSE RAPHAEL PIERRE BIANCHETTI	NORD-PAS DE CALAIS- PICARDIE CARLOS CLAEYSSEN

Point N °9 :

Communication par Gisèle MARGUIN

- Je tiens tout d'abord à remercier Fabrice qui a tenu le rôle de secrétaire en mon absence lors du CA à Lyon.

- Toujours beaucoup de difficulté à avoir les listings et règlements en temps comme le prévoient les statuts UDSF : C'est à dire avant le 30 mars, je demande toujours un délai de 15 jours comme rappel.

- N'oubliez pas que le nombre de membres sur vos listings doit correspondre au

- nombre de membres dont chaque région paye sa cotisation nationale ;
- Que seuls les professionnels doivent figurer sur les listings UDSF, bien, différencier avec vos amis, dont je n'ai pas besoin de listing.
 - Certaines régions font gratuité soit à leur président d'honneur ou aux retraités selon les régions, cela n'exclue pas la part UDSF pour ces membres
 - N'oubliez pas mettre de jour les adresses courriel
 - Lorsqu'une de vos adresses change, renvoyez moi un nouveau listing : annule et remplace le précédent, je ne fais aucune modification sur vos listings.
 - Désolée aussi de constater que la communication ne passe pas toujours dans les régions :

EX : lorsque le président et son bureau changent, ce serait bien que le précédent bureau informe leurs successeurs des us et coutumes de l'UDSF, même si j'envoie au nouveau Président les documents les plus importants.

- N'oubliez pas que je dois également recevoir le bilan et PV de vos AG.
- Pensez aussi à faire vivre la rubrique Régions sur le site, je reçois des reportages et articles toujours des mêmes régions, et pour d'autres jamais.
- C'est dommage, même si ces régions ont leur propre site cela n'empêche pas de l'éditer sur le site UDSF.

Un grand merci Antoine pour toutes les informations envoyées dont certaines si précieuses sont sur le site UDSF.

Un point sur le site UDSF www.sommelier-france.org

Nombreux points restent encore à mettre à jour sur la carte des régions. Je vois notre webmaster lundi 3 novembre pour en parler.

En quelques lignes, le point sur l'actualité du site de la sommellerie française :

1) sur la fréquentation du site.

La fréquentation du site :

- une régularité de fréquentation avec une moyenne de 5000 visiteurs uniques / mois.
- Une moyenne de 10 600 connexions par mois sur les 3 derniers mois.
- 39% de nouveaux visiteurs mensuels sur le dernier trimestre.
- Sur les trois derniers mois, on compte plus de 43.000 pages vues en moyenne...

> Pour information, depuis in an, ont été publiés :

- > - 14 articles en Actualité des Concours
- > - 51 articles en Actualité des Régions
- > - 16 articles en Actualité nationale
- > - 6 articles en Actualité internationale
- > - 9 communiqués de presse
- > - une quarantaine d'offres d'emploi par mois
- > sans compter la mise à jour des agendas, des fiches écoles, des concours

et enfin l'envoi de 6 newsletters.

2) Pour les états généraux de la sommellerie, le forum d'échange d'idées animé par Olivier Zavattin a attiré les internautes qui, même s'ils n'ont pas écrit et donné leur avis, sont venus en nombre :

- plus de 1000 sur la thématique « voie d'excellence »
- plus de 500 sur « fédérer, dynamiser, organiser »
- plus de 1000 sur la gestion de l'UDSF
- 480 sur « ambassadeur des vignobles »
- 380 sur « le sommelier et la restauration »

3) Notre atout aujourd'hui avec le site est sa plateforme d'offres d'emploi en accès libre, utilisés par les sommeliers, restaurateurs, agences de recrutement du monde entier. Une réflexion autour de cette « manne » de clients potentiels est à mener.

4) La réflexion qui est menée avec les Etats généraux pose aussi la question de l'évolution du site internet qui est jusqu'à ce jour la vitrine de l'association.

Outre la version anglaise qui devient nécessaire mais qui demandera du temps supplémentaire pour la traduction et la mise en ligne, il est serait pertinent d'inscrire le site dans le renouveau. Internet est un média en révolution permanente et des questions de fond sur les contenus et la stratégie de notre site sera bientôt à poser. (octobre 2014)

POINT N°10 :

ETATS GENERAUX DE LA SOMMELLERIE FRANCAISE : Programme. Rapport des Rapporteurs. Tour d'horizon avec Benjamin ROFFET, Responsable de Face Book et olivier ZAVATTIN animateur du Forum Voici la base du travail (résumé BR et mes analyses perso pour EGSF) et des réflexions en messages privés et courriel pour les EGSF le 12 janvier 2015 à Nîmes (30).

Nous avons fait le choix avec Benjamin de faire une synthèse rapide, d'énoncer les thèmes principaux sortis du Forum et de Facebook, ainsi que l'interpellation des adhérents de l'UDSF sur la

Chance d'avoir la parole et d'exprimer sa vision concernant le futur de la Sommellerie Française.

- Remerciement au Président National d'ouvrir un tel débat
- + de 1000 vues sur 2 sujets importants : GESTION DEL'UDSF & FAIRE DE LA SOMMELLERIE UNE VOIE D'EXCELLENCE
- En revanche la base LE SOMMELIER ET LA RESTAURATION, un sujet important, n'atteint qu'un peu plus de 400 vues.
- Principaux thèmes abordés : GESTION UDSF / RESPECT DES REGIONS / TENUE UDSF / RECONNAISSANCE DU METIER DE SOMMELIER & FORMATION.
- L'avenir de l'UDSF est à portée de doigts et des claviers c'est pour cela qu'il faut intervenir et exprimer sa vision de l'UDSF dans le futur.
- Demande active de participation d'au moins les présidents de région ou membre de CA que compose les bureaux régionaux.

- La page Facebook dynamise de manière considérable « la boîte à idée des EGSF » sur le site de l'UDSF à chaque post concernant un sujet.

Point N° 11 :

Questions diverses : aucune question n'est arrivée au secrétariat.

Point N° 12 :

Calendrier

Prochains CA UDSF à 8 e 9 février 2015 en Savoie confirmé par Charly CHARRIER.

7 et 8 juin 2015 en Lorraine confirmée par Jean-Claude LAMBINE.

L'AG 2015 aucune proposition officielle à ce jour.

Gisèle Marguin secrétaire générale de l'UDSF